

HALTE AU MASSACRE À GAZA ! CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT

Nous exigeons l'arrêt immédiat des opérations militaires contre la Bande de Gaza. L'offensive menée par l'État d'Israël contre la population de la Bande de Gaza, ses habitations, ses infrastructures est d'une violence sans précédent.

Nous condamnons les crimes de guerre commis par des commandos du Hamas contre des civils israéliens, crimes qui ont coûté la vie à plus de 1400 personnes dont des centaines de femmes et d'enfants. Comme tout peuple opprimé, le peuple palestinien a le droit de résister, mais rien ne peut excuser tels actes.

Ces crimes ne peuvent en aucun cas justifier qu'Israël commette d'autres crimes de guerre avec l'aval de ses alliés. Chaque victime civile israélienne comme palestinienne est à déplorer. Chaque vie compte autant qu'une autre à nos yeux. Nous exigeons la libération immédiate de tous les civils pris en otage, comme nous continuons d'exiger la libération des 5200 prisonniers politiques palestiniens, à commencer par ceux en détention administrative.

Des quartiers entiers de la Bande de Gaza ont été rasés, des écoles, dont celles de l'UNRWA, des universités, des hôpitaux détruits. On compte plusieurs milliers de morts dont une très forte proportion d'enfants, un nombre incalculable de blessé-e-s, et des centaines de milliers de personnes déplacées qui se trouvent sans abri. Du fait d'un siège inhumain, l'eau, l'électricité, les médicaments et la nourriture manquent cruellement. Déjà durement touchée, la population de la Bande de Gaza est au bord d'une catastrophe humanitaire majeure. **Ce sont des crimes de guerre** et qui visent aujourd'hui les hommes, les femmes et les enfants de la Bande de Gaza, au nombre de 2,2 millions.

Nous demandons d'urgence au président de la République de cesser son soutien inconditionnel à la politique israélienne. La France DOIT porter la voix de la paix.

La France doit demander la levée immédiate du siège inhumain imposé à la population de Gaza, et l'annulation de l'ordre d'évacuation de toute la population du nord de la Bande de Gaza vers le sud, tout aussi bombardé. Au-delà de la catastrophe humanitaire que nous dénonçons, rien ne peut justifier un tel déplacement de population ni la destruction massive des infrastructures civiles qu'impliquerait une telle opération.

Nous exigeons l'arrêt des opérations militaires contre la Bande de Gaza, dont les populations civiles sont et seront les principales victimes, dans le cadre d'un **cessez-le-feu** total et immédiat.

Depuis des dizaines d'années, la communauté internationale est restée passive sans faire appliquer le droit international devant les dénis des droits du peuple palestinien : occupation sans fin et colonisation de la Cisjordanie y compris Jérusalem Est, blocus destructeur et inhumain de la Bande de Gaza depuis 16 ans, apartheid instauré sur tout le territoire de la mer au Jourdain au détriment de la population palestinienne...

Une paix juste et durable ne sera possible que dans le cadre de la reconnaissance et de l'application des droits du peuple palestinien.

Les libertés d'expression et de manifestation, libertés démocratiques fondamentales, doivent être respectées.

Appel relayé par : l'APTI